

Le Bois de l'Aurore

(Du 15/11 au 15/3 : ouverture 7 h 30 à 18 h

Du 16/3 au 14/11 : ouverture 7 h 30 à 19 h 30 - 2,6 ha)



Le bois de l'Aurore est une véritable petite forêt naturelle en pleine ville. Après que la Municipalité eut acquis le terrain dans les années 1990, le parc a été aménagé de façon à préserver l'équilibre écologique : sélection d'espèces locales (chênes, frênes, noyers), préservation d'abris naturels pour les animaux (vieux arbres, ronces) et diversification des espaces na-

turels (mares, clairières) pour attirer une faune variée. On cherche ainsi à obtenir dans plusieurs espaces de ce parc un « para-climax », c'est-à-dire un équilibre naturel entre espèces animales et végétales sans intervention de l'homme, en tenant compte de l'influence d'une espèce sur une autre.

Sources documentaires :

- Jean-François Dewilde : *l'arbre remarquable dans les Hauts-de-Seine* - Conseil général des Hauts-de-Seine, 2004
- *Parcours : parcs et jardins des Hauts-de-Seine* - Conseil général des Hauts-de-Seine, 1996
- <http://arbres.antony.free.fr> - Site créé par Laurence Hirbec

Dépliant édité par le service Culturel et le service Information Communication de la Ville d'Antony - septembre 2006

Remerciements au groupe de travail suivant :

M. BANIDE (AMPA*), Mme CHAVANNES (Syndicat d'Initiative - OTSI), M. CHENOT (AMPA), Mme DROUAULT (Conférencière des Musées de France), Mme GROSSARD (AVF), Mme LIBBE (Présidente de l'AMPA), M. PICHON (Président des AVF), Mme POUZET (AMPA), Mme ROCA .

*AMPA : Atelier Musée du Pays d'Antony

Et pour leur expertise :

M. DEWILDE (Responsable de la Mission botanique et scientifique du Conseil général des Hauts-de-Seine)

M. DELANNOY (Ingénieur).